



Action de remobilisation par l'Activité Maraichage Biologique

"Plants d'Avenir"

Objectifs généraux

Cette action de remobilisation est personnalisée et permet la poursuite de plusieurs objectifs :

- Retrouver ou acquérir les repères d'une activité professionnelle (rythme, organisation, anticipation, gestion des efforts, respect du cadre et des consignes, ...),
- Gérer le quotidien (alimentation, hygiène, budget, santé, repères sociaux, ...)
- Gérer les relations interpersonnelles, communiquer,
- Développer ou acquérir de l'autonomie, de la confiance en soi,
- Evaluer les capacités et les freins au retour à l'emploi,
- Préparer la sortie du dispositif.

L'action de remobilisation par l'activité de maraîchage biologique permet une mise en situation sur une activité concrète passant par la gestion des productions (du semis à la récolte jusqu'à leur distribution).

Ce dispositif permet l'évaluation des personnes en situation de travail et d'amorcer l'envie d'aller plus loin.



Pour s'inscrire dans cette action, il est nécessaire d'avoir l'envie de se remobiliser et la capacité à s'investir dans son parcours.

Qualités requises

- Capacités physiques permettant les mises en situation en position alternée (accroupi, debout, assis),
- Vision correcte (après corrections),
- Handicap psychique stabilisé.



READAPTATION PROFESSIONNELLE
Centre de Réadaptation Professionnelle
et Centre de Pré-Orientation
www.marque-nf.com

Le contenu

Il est adapté en fonction des aptitudes physiques des personnes :

- 5 demies journées de Travaux Pratiques en maraîchage biologique,
- 5 demies journées de temps dédiés à des activités complémentaires en lien avec la vie sociale et professionnelle, le réentraînement à l'effort, la confiance en soi, la communication, ...

Le maraîchage se veut être un support de travail concret, il n'y a pas d'objectif de production. La finalité n'est pas de travailler dans le maraîchage. Cette action permet de mixer les activités telles que le travail autour du maraîchage, d'aborder les principes de la permaculture mais aussi la vente, les aspects administratifs et comptables liés à la vente de la production. Selon les objectifs individualisés, les parcours sont personnalisés et adaptés. Ils peuvent être enrichis par des immersions en entreprise (tous secteurs confondus).

Le public

Cette action est accessible à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » sur décision CDAPH (MDPH) avec un accord de prise en charge par l'Assurance maladie. Elle est destinée à un public adulte mixte et ouvre droit à une rémunération conforme à la réglementation en vigueur.

Elle concerne toute personne :

- Ayant un projet nécessitant la mise en place d'une étape de remobilisation préalable ou n'ayant pas de projet socio professionnel,
- Ayant peu ou jamais travaillé,
- Ayant besoin de remise au travail,
- En rupture avec le cadre professionnel et ses exigences.

arps

Activer les Ressources
Professionnelles et Sociales

CPO-CRP

Sablé-sur-Sarthe



Durée

- Parcours individualisé d'une durée de 9 mois maximum (1024 h).

Effectif

6 places (entrées et sorties permanentes)

Le plateau technique et pédagogique

- Serres de culture et zones extérieures de maraichage (1500 m2),
- 3 hectares d'Espaces verts et paysagés,
- 1650 m2 de serres de production horticole,
- Matériels professionnels manuels et motorisés,
- Un espace de vente,
- Locaux de stockage matériels et production,
- 150 m2 de salle de regroupement,
- Les formateurs techniques et les ouvriers qualifiés sont issus du monde de l'entreprise.



Centre de Préorientation

Centre de Réadaptation Professionnelle

Chemin de Montreux - BP 167
72303 SABLÉ-SUR-SARTHE Cedex

Tél. : 02 43 62 63 64 • Fax : 02 43 62 63 62

Email : contacts@arps-sable.fr • Site : www.arps-sable.fr
SIRET : 306 445 131 00023 - APE : 8810C

établissement géré par l'association ARPS
Château de Fontenailles - 37370 LOUESTAULT - 02 47 24 84 74

Contact

Secrétariat des admissions

Sylvie CHALIGNE

Tél. : 02 43 62 63 95

contacts@arps-sable.fr

Créateur du produit de formation : ARPS Sablé-sur-Sarthe



Lieux et conditions d'exercice

- **Pour les travaux pratiques :** Travail en intérieur et en extérieur autour d'activités de maraichage en fonction des capacités de chacun. Elargissement au secteur espaces verts et production horticole en fonction des saisons et des besoins individuels. Personnalisation du rythme de travail, des activités proposées sous la responsabilité de formateurs techniques en lien avec les ouvriers qualifiés.
- **Pour les ateliers transversaux :** Salles de regroupement et de formation de l'établissement, centre de documentation, salles d'équipements numériques, espaces d'activités sportives (en intérieur et extérieur).

Accompagnement

Accompagnement individuel et personnalisé par une équipe interdisciplinaire

- Un formateur référent garant du suivi du parcours,
- Equipe médico-psycho-social (médecins, infirmière, psychologue clinicienne, assistante sociale), psychologue du travail, équipe de formateurs, conseillère en insertion professionnelle, documentaliste, coordinatrice logistique, équipe socio-éducative et sportive, équipe d'ouvriers qualifiés.

Validation

Bilan intermédiaire à 3 mois puis bilan de fin de parcours avec préconisations.

Pré-accueil

Un Pré-accueil est organisé dès réception d'une décision d'orientation de la CDAPH (MDPH).

ARPS Sablé-sur-Sarthe

Localisation au coeur du triangle "Angers - Le Mans - Laval".

Accès train : TGV et TER à 5mn (service de navettes vers l'établissement)

• Accès autoroute :

→ A11 Paris - Nantes à 15 min

→ A81 Paris - Rennes à 20 min

• Localisation GPS et sites d'itinéraires : "La Tussonnière - Sablé-sur-Sarthe"

Hébergement et restauration : chambres individuelles, restauration pouvant être adaptée aux besoins individuels (régimes,...).

Activités culturelles, de loisirs et de sports : organisées en lien avec les stagiaires

arps

Activer les Ressources
Professionnelles et Sociales

CPO-CRP

Sablé-sur-Sarthe